

VILLE de Royan

OBJET :

Honoraires d'expert :  
M. LAMY expert pour les  
24 maisons

Copy + 1 copie conforme  
a l'ordre

EXTRAIT DE LA DELIBERATION  
de la Délégation Spéciale de la Ville de Royan

séance du 29 Janvier 1959

59023.

Le vingt neuf Janvier mil neuf cent cinquante neuf à dix sept heures

M. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la Délégation Spéciale de la Ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale

o  
o o

M. Lamy, Architecte expert à Bordeaux, a été nommé par la ville pour l'examen et la recherche des causes d'humidité dans les 24 maisons de Faugnacq.

Il présente une note d'honoraires s'élevant à 18.600 frs

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Considérant que la mission confiée à M. Lamy, expert, a été effectuée du 25 Avril au 4 Octobre 1958

Vu la note d'honoraires présentée

décide

- que la somme de 18.600 frs (dix huit mille six cents francs) pour frais de déplacement et honoraires, sera mandatée à M. Lamy, Architecte à Bordeaux.
- que cette somme sera imputée chapitre XXVI, art. 4 du B.P. 1958 réservé aux "Fonds réservés à l'action sociale municipale sur le logement".

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre M. les membres de la Délégation Spéciale

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président  
de la Délégation Spéciale



APPROUVE  
ROCHEFORT S/MER le 6 fév. 1959  
Le Sous-Préfet  
signé: VOCHET

P. PERAUD



Pour le Président  
de la délégation spéciale  
LE DÉLÉGUÉ:

R. DUMONT